

ACCUEILS de LOISIRS - PRINTEMPS - 2026

13 > 24 AVR.

2026

3 à 17 ans



Réservations

PÔLE PARCOURS ÉDUCATIF
DIRECTION **ENFANCE JEUNESSE**

Du lundi 9 au mercredi 18 mars 2026

sur le **portail « Famille »** inscription / Mercredis récréatifs / Accueil de loisirs
Château Guillemaud - 60 rue Marx Dormoy
www.ville-seclin.fr - 03.20.62.94.42





ACCUEILS
de LOISIRS
PRINTEMPS

du **Lundi 13**
au **Vendredi 24 avril**

Comment réserver

l'Accueil de Loisirs ?

3 à 17 ans

Attention : les places sont limitées.

> Sur le portail Famille onglet « Inscription / Mercredis récréatifs / Accueil de loisirs »

Si vous n'avez pas encore de compte, envoyez un mail à : jeunesse@ville-seclin.fr avec le nom, prénom de l'enfant et la date de naissance.

À réception de ce mail, un lien vous sera adressé pour accéder au portail... puis laissez vous guider. **Réservations du lundi 9 au mercredi 18 mars 2026.**

Aucune réservation ne sera possible durant la période d'accueil de loisirs.



Si votre enfant n'a pas fréquenté les accueils de loisirs en 2025, il est impératif de fournir **un justificatif de domicile ainsi que le dernier justificatif de quotient familial de la CAF**. Ces documents peuvent être déposés directement au château Guillemaud, ou envoyés par mail à l'adresse jeunesse@ville-seclin.fr ou transmis via la messagerie du portail famille.

HORAIRES DE FONCTIONNEMENT :

Pour les accueils 3 / 11 ans, accueil de 08h30 à 17h30.

- **le matin** : Arrivée échelonnée de **08h30 à 09h15**
- **le soir** : Départ échelonné de **16h45 à 17h30**

Un accueil péri AL est proposé aux enfants le matin à partir de **7h** et le soir jusqu'à **19h**.

Pour l'accueil 11 / 17 ans, accueil de 08h30 à 18h.

- **le matin** : Arrivée échelonnée de **08h30 à 09h15**
- **le soir** : Départ échelonné de **17h à 18h**
- Possibilité de venir **uniquement l'après-midi** — accueil entre **13h30 et 14h** (inscription uniquement au Château Guillemaud).

Il n'est pas prévu d'accueil péri AL pour cette tranche d'âge.

Merci de contacter le Pôle Parcours Éducatif en cas de difficultés.

Lieux d'Accueil

ÉCOLE LOUISE-MICHEL ET MARIE-CURIE

Accès rue du 8 mars
et rue Wattiechart

Tél : 03.20.90.06.42

**Enfants scolarisés
en Maternelles
Petites / Moyennes /
Grandes Sections**

ÉCOLE PAUL LANGEVIN

rue Guy-Môquet

**Enfants scolarisés
en CP / CE1 / CE2**

ÉCOLE ADOLPHE DUTOIT

rue de l'Abbé Bonpain

Tél : 03.20.32.13.83

**Enfants scolarisés
en CM1 / CM2**

FOYER GÉRARD PHILIPPE (ALJ)

rue des Martyrs
de la Résistance

Tél : 03.20.32.20.87

6^{ème} et plus

Obligatoires pour tous les accueils :

- **Photocopie du carnet
de vaccination
(à fournir le 1^{er} jour)**
- **Fiche signalétique
(à fournir le 1^{er} jour)**
Disponible sur le portail famille



TARIFICATION EN EUROS :

Tarifs QF	Forfait 5 jours Repas compris	Accueil Péri AL à la 1/2 heure	ALJ Après-midi sans repas
0 à 153 et AEEH	9,90	0,41	0,71
154 à 369	15,20	0,46	0,81
370 à 499	19,85	0,61	1,02
500 à 700	23,40	0,66	1,07
701 à 800	26,45	0,71	1,12
801 à 900	30,50	0,76	1,27
901 à 1000	32,50	0,81	1,37
1001 à 1200	35,65	0,86	1,53
1201 à 1300	38,65	0,92	1,73
1301 à 1400	41,40	0,97	1,93
1401 à 1600	44,30	1,02	2,14
1601 à 1800	47,05	1,07	2,34
1801 à 2000	49,80	1,12	2,54
> 2000	52,65	1,17	2,75
Extérieurs	112,90	1,73	7,83

FACTURATION :

Le tarif des accueils de loisirs comprend la journée d'accueil et le repas.

La facturation se fait par semaine indivisible et sur la base des réservations.

Toute absence non justifiée par un certificat médical ou d'un cas de force majeure ne pourra être prise en compte (à transmettre au plus tard le 4 mai 2026).

ASSURANCE :

La ville est assurée en responsabilité civile pour les différentes activités organisées dans le cadre des accueils.

Une assurance complémentaire est fortement conseillée.

HORAIRES D'OUVERTURE DU PÔLE PARCOURS ÉDUCATIF :

Lundi	Mardi - Mercredi - Jeudi	Vendredi
10h - 12h / 13h30 - 18h	8h30 - 12h / 13h30 - 17h	8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h